

COMMENT DEMANDER UN EXAMEN A BIO PLUS

01

- Consulter un médecin pour obtenir un Bon d'examen ou
- Venir directement pour l'établissement du Bon d'examen après une Prestation de Conseil

02

- Se présenter au laboratoire avec la prescription médicale et sa pièce d'identité
- Recevoir les informations sur les conditions de réalisation de l'examen

03

- Fournir les informations utiles pour la création et l'enregistrement du dossier patient

04

- Donner son consentement pour faire le prélèvement (consentement tacite dès lors que le prélèvement est accepté)

05

- Prendre les informations sur la transmission des résultats (délai de rendu et moyen de transmission)

06

- Prendre un rendez-vous pour l'interprétation des résultats au besoin